# CONSEIL MUNICIPAL DE CHILHAC
# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06 AOÛT 2026

---

Le 06 août 2026 à 20h00, le conseil municipal de Chilhac,
dûment convoqué le 31 juillet 2026,
s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Christine PEYROUX, Maire

---

**Présents** : Christine PEYROUX, Roland DEBERLE, Christine SABATIER, Michel BECKERT, Didier LEOTOING, Marie-Claire MARTIN-SISTERON, Armelle JOLLIVET, Gérard HENTZEN, Pierre-Jean GALLET, Édouard DUTERTE
**Absent(s)** : Lucie SAREN
**Pouvoir(s)** : Lucie SAREN à Pierre-Jean GALLET
**Secrétaire de séance** : Édouard DUTERTE

---

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18/06/2026
2. Décision modificative sur le budget principal
3. Prescription de l'élaboration de la carte communale de la commune de Chilhac
4. Validation du projet de mandature pour le dossier d'évaluation de Chilhac au sein des Petites Cités de Caractère (PCC)
5. Vente mobilier/matériel ancienne cuisine village vacances
6. Questions diverses :
   -

---

Madame le Maire demande au conseil municipal d'ajouter une délibération à l'ordre du jour. En effet, INGE43 a mis en place un groupement de commande pour le RGPD et demande aux communes intéressées par ce groupement de prendre une délibération avant le 30 septembre. Ne sachant pas si une réunion de conseil aura lieu avant la date limite, le conseil municipal accepte d'ajouter cette délibération à l'ordre du jour.

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18/06/2026

Marie-Claire MARTIN-SISTERON demande une modification sur le paragraphe "manifestations culturelles dans l'église" pour devenir "concert dans l'église".
Christine SABATIER demande une modification sur le paragraphe "retrait du portail situé impasse des vignerons".

**Procès-verbal approuvé à l'unanimité**

### 2. Décision modificative sur le budget principal

Nous avons reçu les dernières factures du cabinet en charge de l'étude pour la création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR). Comme nous n'avions pas prévu assez lors du budget, il convient de prendre une décision modificative afin d'avoir les crédits nécessaires au paiement de ces dernières factures d'honoraires.

**Délibération votée à l'unanimité**

| Désignation | Dépenses (1) | | Recettes (1) | |
|---|---|---|---|---|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| **INVESTISSEMENT** | | | | |
| R- 10222 : FCTVA | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € | 3 467.26 € |
| **TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves** | **0.00 €** | **0.00 €** | **0.00 €** | **3 467.26 €** |
| D-2031-124 : Etude Site Patrimonial Remarquable (SPR) | 0.00 € | 5 692.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| **TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles** | **0.00 €** | **5 692.00 €** | **0.00 €** | **0.00 €** |
| D-2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques | 2 224.74 € | 0.00 € | 0.00 € | 0.00 € |
| **TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles** | **2 224.74 €** | **0.00 €** | **0.00 €** | **0.00 €** |
| Total INVESTISSEMENT | 2 224.74 € | 5 692.00 € | 0.00 € | 3 467.26 € |
| **Total Général** | | **5 692.00 €** | | **3 467.26 €** |

### 3. Prescription de l'élaboration de la carte communale de la commune de Chilhac

Dans le cadre de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), il est donné la possibilité aux communes de conserver un hectare constructible sur l'emprise de terrains en zone agricole ou forestière pour les dix années à venir. Pour mémoire, 0,7 hectare a été consommé sur les dix dernières années. L'élaboration de cette carte communale avant le 22 août permettra à Chilhac de conserver cette capacité de 1 hectare pour 10 ans.

Cette prescription est un accord de principe ne fixant pas de délai pour la réaliser.

Une présentation de l'intérêt de voter cet accord pour les communes a été faite à la journée des Maires. Gérard HENTZEN et Christine PEYROUX, tous deux présents, en ont fait un rapport oral au reste du conseil municipal.

**Délibération votée à l'unanimité**

### 4. Validation du projet de mandature pour le dossier d'évaluation de Chilhac au sein des Petites Cités de Caractère (PCC)

Michel BECKERT a envoyé un document de présentation du projet et d'auto-évaluation de la commune à tous les membres du conseil municipal avant la réunion. Le projet doit être rendu à PCC début septembre pour un passage devant la commission le 9 octobre 2026.

Propositions de Didier LÉOTOING :

- éclairage des rochers de la falaise ;
- mettre en valeurs les productions agricoles de la commune.

Propositions de Gérard HENTZEN :

- travailler sur la question démographique pour faire venir des habitants à Chilhac (nécessité de logements locatifs) ;
- questionnement sur la quantité suffisante ou non de stationnements externes au village pour les visiteurs et internes pour les habitants ;
- importance de la mise en valeurs des associations du village ;
- projet d'adaptation du village aux futures canicules : végétalisation, création de zones d'ombre.

**Délibération votée à l'unanimité**

### 5. Vente mobilier/matériel ancienne cuisine village vacances

Marc SABATIER, domicilié à Chanteuges, propose d'acheter un lot de 5 plats des cuisines du village vacances pour la somme de 50 euros.

Edouard DUTERTE pose la nécessité de transparence dans la vente de biens de la commune pour éviter les ventes au "bouche-à-oreille" et donner à tout-un-chacun la possibilité d'avoir accès à ces ventes. La liste de ces biens doit être réactualisée.

[Christine SABATIER, partie prenante, ne vote pas]

**Délibération votée à l'unanimité**

## 6. Convention pour un groupement de commandes avec INGE43 pour le RGPD

Rapides échanges sur le sujet, un document a été envoyé à tous les membres du conseil avant la séance. Pas de questions particulières.

**Délibération votée à l'unanimité**

## 7. Questions diverses

### Dispositif régional d'équipements de climatiseurs

La région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un dispositif permettant de subventionner l'acquisition et l'installation des équipements de climatisation ou de rafraîchissement. La communauté de communes des rives du Haut-Allier propose aux communes une commande groupée pour l'achat de climatiseurs. Après discussions du conseil sur le fait que les maisons du village restent plutôt fraîches, que les personnes concernées n'iraient pas forcément se retrouver dans un lieu tiers climatisé, et que nous ne sommes pas sûrs de la qualité du matériel visé, le conseil ne souhaite pas participer à cette commande.

### Signalétique

Nécessité de mettre le sujet "signalétique" à l'ordre du jour d'un futur conseil municipal cet automne après travail et rapport de la commission urbanisme qui se réunit le 1er septembre.
Les problèmes liés à la signalétique sont surtout présents l'été. L'objectif est d'avancer sur le sujet cet hiver pour trouver des solutions avant la saison estivale 2027.

### Enquête publique

Point intermédiaire fait par Christine PEYROUX sur l'enquête publique après dépouillement de 70 bulletins sur une centaine de retours. Présentation des pourcentages de réponses aux questions "oui/non".

### Offre d'emploi

La commune a déposé une offre d'emploi pour un contrat à 10 heures hebdomadaire pour le poste de secrétariat/accueil, avec une prise de poste début septembre, afin de seconder la secrétaire générale déjà en place. 0 réponse pour l'instant, une candidature est susceptible d'arriver dans les jours à venir.
Le poste pourrait être complété avec des heures de secrétariat sur le village-vacances.

### Ressources humaines

Pierre-Jean GALLET demande la tenue d'un moment collectif/réunion de travail sur le sujet ressources humaines en dehors du conseil municipal. Pour rappel, le conseil municipal gère uniquement les emplois/postes de travail, pas les agents. Les élus ne peuvent donc pas parler des agents, surtout lors d'un conseil municipal.
Une date est fixée le 2 septembre 2026 à 20 heures en mairie.

Fin de séance 22h00

Signature secrétaire de séance



Signature Maire

